PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2027 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 5 novembre 2026 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné et Me Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Catherine Bellemare, directrice, Bureau de coordination du centre-ville, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Djimta Domtinet, directeur, Planification des actifs et des investissements, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Joao Morreira, directeur adjoint – Réalisation de projets, Infrastructures et projets, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Charlène Thivierge-Lortie, directrice adjointe, Finances.

RT20261105-P1 **RAPPEL DES COMPOSANTES DU BLOC C**

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

RT20261105-P2 **REDDITION DE COMPTE ANNUELLE DU RÈGLEMENT DE REDEVANCE DE DÉVELOPPEMENT**

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

L'objectif de la présentation est de faire rapport annuellement sur la gestion du fonds.

Plan de la présentation :

1. Rappel de certaines dispositions du règlement 961-2024;
2. Statut des revenus collectés et état d'avancement des travaux.
3. Annexe.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

On demande si l'impact sur l'étalement urbain et la densification dans le secteur de l'ouest a été analysé en amont de l'adoption du règlement. On explique que le besoin avait été identifié au PFLT quant à la dépendance à la taxation, un mandat avait été donné pour la diversification des revenus. Une étude sur les impacts économiques avait alors été réalisée. Des réflexions en amont sont aussi faites pour chacun des projets. Un questionnement est soulevé quant à la position politique pour le maintien de cette redevance, considérant des risques nommés par différents acteurs.

Une préoccupation est soulevée quant aux capacités financières de faire des développements dans l'ouest. La redevance est une forme d'utilisateurs-payeurs, plutôt qu'une augmentation de taxes pour tous les contribuables. À cet effet, on demande quel serait l'impact sur la taxation advenant l'abolition du règlement sur les redevances. Des analyses pourraient être réalisées à cet effet. On mentionne qu'il s'agit aussi d'une question d'équité, considérant la croissance occasionnée par les nouvelles unités de logement.

On nomme que le besoin d'un écocentre dans l'ouest était présent avant les nouveaux développements, on questionne donc la contribution demandée aux promoteurs avec les redevances. La taille de l'Écocentre a été proportionnée au nombre d'unités qui vont s'ajouter. La question adressée a été analysée lors de l'adoption du règlement, des explications sont données à cet effet, avec informations relatives à une nouvelle décision du gouvernement du Québec (restrictions des infrastructures pouvant être financées dans le futur par des redevances sur le développement).

Une préoccupation est soulevée quant à l'absence de réponses politiques à certains questionnements adressés, notamment en ce qui a trait à la position fédérale et provinciale pour les redevances de développement et l'application du règlement à Gatineau. Une réponse est donnée à l'effet qu'il y aurait des impacts sur le taux de taxe foncière advenant l'abolition du règlement et qu'une étude a été réalisée il y a 2 ans. On demande à nouveau pourquoi on souhaite maintenir la même tarification, plutôt que de la réduire.

L'impact sur la taxe foncière pour la caserne et l'écocentre, en excluant le chemin Vanier, la Ville devrait venir assumer 19,4 M$ au niveau du service de la dette. Si l'emprunt était fait à l'an 1, la hausse de taxes serait de 0,2 % pour la caserne et de 5,21 $ supplémentaire pour tous les Gatinois sur la taxe GMR pour l'écocentre.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 9 h 35.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 à 9 h 45.

Messieurs Luc St-Arnaud, chef de service, Planification des actifs et des investissements, Jim Domtinet, directeur, Planification des actifs et des investissements, Claude Martine, directeur par intérim, Mobilité et madame Jacynthe Matteau, cheffe de section – Immobilisations et dette, Finances se joignent à la rencontre.

RT20261105-P3 **RAPPEL DES COMPOSANTES DU BLOC D**

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

La période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

RT20261105-P4 **BLOC D – CAPACITÉ RÉSIDUELLE D'ENDETTEMENT, STATUT ET PROJETS À L'ÉTUDE**

Présentation par madame Renée Guénette et monsieur Luc St-Arnaud, accompagnés de monsieur Richard Kouamé.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter la capacité résiduelle d'endettement et les utilisations potentielles à venir;
- présenter la liste des projets et financement actuellement adoptés au Bloc D;
- présenter la liste des projets à l'étude au Bloc D;

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc demande le vote, souhaitant que les discussions portant sur la présentation RT20261105-P4 puissent se tenir immédiatement. Monsieur le président demande aux membres présents de voter de vive voix, afin de déterminer s'ils sont en accord ou contre le plan initialement proposé, soit de tenir conjointement les discussions sur la présentation 04 et la présentation 05, à la suite de cette dernière.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	Mme Julie Bélisle	M. Marc Carrière
Mme Sonia Ben-Arfa	M. Luc Chénier	
Mme Caroline Murray	Mme Chloé Bourgeois	
Mme Bettyna Bélizaire	M. Timmy D. Jutras	
Mme Rachel M. Deslauriers	M. Jean Lessard	
M. Adrian Corbo	M. Michael Korhonen	
M. Steve Moran	M. Edmond Leclerc	
Mme Isabelle Cousineau		
Mme Isabelle N. Miron		
Mme Tiffany-Lee Norris Parent		
Mme Catherine Craig-St-Louis		
M. Vincent Roy		

La période de questions et de commentaires suivra donc la présentation RT20261105-P5, suivant un vote à cet effet (12 pour, 7 contre et 1 abstention).

Monsieur Thierry Clément, coordonnateur, Mobilité et madame Nadine Lafond, cheffe de service se joignent à la rencontre à 10 h 08.

RT20261105-P5 **PLAN DIRECTEUR DU RÉSEAU CYCLABLE**

Introduction par madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis. Présentation par messieurs Claude Martine, Thierry Clément et madame Nadine Lafond.

L'objectif de la présentation est de présenter l'état d'avancement du Plan directeur du réseau cyclable et les investissements financiers nécessaires à sa poursuite.

Plan de la présentation :

1. Mise en contexte;
2. Bilan sommaire 2019-2026;
3. Propositions budgétaires pour 2027-2031;
4. Recommandation;
5. Annexes.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège à 10 h 11 en début de présentation.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège à 10 h 17 pendant la présentation.

RECOMMANDATIONS :

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le budget requis de 7 180 000 $ pour 2027 et 7 670 000 $ pour 2028 pour le volet 1 – Développement et améliorations du réseau cyclable financé par règlement d'emprunt au Bloc D.

Une période de questions et de commentaires a lieu, pour les présentations P4 et P5.

Relativement au Bloc D et à la capacité résiduelle d'endettement de la Ville vs l'utilisation responsable. L'utilisation au Bloc A (dépenses récurrentes) pourrait être une erreur, mais intéressant pour le Bloc B et le Bloc D.

Pour le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC), une préoccupation est soulevée quant au développement (page 12), on mentionne que l'entretien des pistes cyclables actuelles devrait être priorisé (besoin de réfection – page 25) avant d'en développer de nouveau. Au budget 2024, le financement avait été priorisé pour la réfection et cet enjeu demeure sur le radar, un mandat est en cours à cet effet. Des développeurs souhaitent aussi avoir accès au réseau cyclable, l'idée est de sortir d'un cycle où le vélo est pensé à part des projets.

Relativement au PDRC, à la page 16, on souligne qu'il est souhaité de mettre à la disposition des citoyens des moyens pour prioriser la santé et la mobilité. Des suivis seront faits relativement à une question sur le décloisonnement.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège à 10 h 51.

Concernant le Bloc D, un questionnement est soulevé quant à la capacité d'endettement total pour 10 ans. On réfère à la page 5 de la présentation. Les capacités étant limitées, il est clair que des choix politiques devront être faits rapidement, pour ne pas retarder des projets d'envergure. La pression est forte actuellement sur les équipes, des choix politiques permettraient à l'administration de mieux travailler. Quant aux éléments indiqués à la page 12, on nomme qu'il sera impossible de tout réaliser. Une similitude est faite avec les bénéfices mentionnés par l'Espace promoteur. Des discussions doivent se tenir sur de vraies priorisations, pour éviter d'y aller à la pièce. Le défi repose sur les besoins qui ne cessent de grandir, mais il faudra dire non à certains projets.

Une préoccupation est soulevée quant aux coûts reliés à l'entretien des pistes cyclables, on propose que le principe d'utilisateurs-payeurs ne devrait pas être appliqué. On mentionne que le réseau existant ne répond plus à la réalité (vélos électriques, etc.), on demande s'il ne serait pas opportun de revoir la sécurité des pistes existantes. Il est mentionné que le budget demandé prévoit des améliorations du réseau à cet effet, notamment pour élargir les pistes pour permettre l'utilisation par tous les usagers.

Il est souhaité qu'une révision complète du Bloc soit faite avant d'utiliser la capacité d'endettement. Du financement devrait être recherché en amont, pour que la Ville puisse avoir accès à sa juste part.

Le nombre de Gatinois se déplaçant à vélo aurait doublé depuis 10 ans. On veut donner la liberté de choix aux citoyens, tout comme pour le transport en commun. En variant le choix de mode de transport, il y a aussi un impact sur la circulation. En référence à la page 32, on demande quel est le montant total de subventions reçu à ce jour dans les différents programmes de financement provinciaux. Ces informations sont présentées à la page 19.

On note les sommes demandées pour le PDRC vs le PIVM, mentionnant que les besoins sont grands et importants en logements abordables et en itinérance. Les priorités doivent être revues et on demande des précisions sur les positions politiques dans ce dossier. On rappelle les différents investissements prévus dans les autres projets dans le cadre du budget 2027. Il y a un déficit de maintien des actifs, auquel on doit s'attaquer. Mais il ne faut pas non plus cesser de développer, pour ne pas avoir du rattrapage à faire pour répondre aux besoins des futures générations.

On cite une lettre publiée dans le devoir relativement au déficit d'infrastructures vs les demandes présentées pour le PDRC. On demande combien d'argent a été économisé suite aux actions mises en place pour diversifier les revenus. Un mandat peaufiné est aujourd'hui présenté, afin de répondre aux différents enjeux, avec explications.

On mentionne que les questions adressées sont celles reçues des citoyens. Un questionnement est adressé relativement à la priorisation réalisée pour les pistes cyclables. On souligne aussi le nombre d'élèves initiés au vélo (page 16), mentionnant par ailleurs que les pistes cyclables sont manquantes aux abords des écoles. Une priorisation est faite pour le développement et pour la réfection des pistes cyclables, avec explications. Des données à cet effet pourraient être fournies.

Un amendement sera présenté relativement à la Politique sur les rues conviviales. On soulève par ailleurs que les investissements proposés ne permettront de répondre aux besoins de tous les secteurs, pour qui les liens avec le centre-ville sont plus complexes. On confirme que des travaux de réfection sont en cours, le mandat permettra de réfléchir au maintien des actifs. On fait une distinction avec le vélo service, qui est un autre dossier.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège à 11 h 30.

Il y a eu des accidents récemment, motivant les demandes présentées au PDRC. Relativement au financement pour la Politique sur les rues conviviales, il est important d'y réfléchir dans tous les développements, en amont. Le mandat viendra proposer de régler cet enjeu, afin que soient prévus les besoins de rues conviviales dans les projets.

Tous les citoyens méritent de se déplacer de façon sécuritaire dans leurs quartiers, en ayant la possibilité d'utiliser le moyen de transport de leur choix.

On souligne l'utilisation à la hausse des vélos électriques, notamment par les aînés. En ajoutant de la liberté de choix aux gens, on vient peut-être diminuer la pression sur les différentes infrastructures. On demande si ce genre de données est disponible à Gatineau. Ces informations ne sont pas disponibles, mais ces impacts sont considérés. Suivant une question à cet effet, on explique que le pavage est élargi pour créer des liens ruraux.

La question qui se poste concerne la réfection vs le développement. Certaines villes ont le luxe d'investir seulement dans la réfection, choix que Gatineau n'a pas, en raison du développement qui a été incomplet. Il importe de pouvoir créer des liens aux abords des écoles, des situations doivent être corrigées.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent quitte son siège à 11 h 40.

Le débat à avoir est sur le montant à investir pour le PDRC, contrairement à des projets qui n'ont pas la même visibilité. On confirme par ailleurs que les montants en attente de versement (subvention) sont inclus à la page 19 (montants à recevoir, souvent à la fin des projets). D'autres demandes ont aussi été faites, sans confirmation à ce jour. Le cas échéant, le besoin de financement autre pourrait être révisé. Un parallèle est fait avec la demande présentée en juin pour le projet des 2 glaces, qui était d'appuyer le projet en amont des confirmations de financement, demande qui avait été refusée. Une préoccupation est donc soulevée relativement aux autres projets de maintien des actifs en attente de financement. Des précisions sont données sur les modalités relatives aux programmes provinciaux de financement en mobilité. On précise aussi que les délais de réalisation dans ces programmes sont très courts, plusieurs démarches doivent donc avoir été réalisées en amont. On rappelle que le projet des 2 glaces a été appuyé par le conseil municipal et qu'un travail de représentation est fait actuellement.

Il est mentionné que depuis le début de la semaine, on souligne le déficit pour le maintien des infrastructures. Un questionnement est donc soulevé relativement à la proposition de développement du réseau cyclable, considérant les enjeux nommés et sur la vision de la ville à long terme. Il est souhaité qu'il y ait un débat de fond sur la légitimité des demandes présentées vs capacité de la Ville. On donne de nouveau des informations sur les actions qui seront prévues au mandat sur les infrastructures. Il est légitime de poser des actions.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent reprend son siège à 11 h 55.

Une question est adressée relativement aux rues conviviales, nommant qu'il y aurait des enjeux de déneigement et de cohabitation avec les autres moyens de transport. Lorsque la Politique a été adoptée, les travaux ont été faits en parallèle avec les autres services municipaux. L'administration n'a pas eu écho des enjeux nommés.

Relativement à la présentation sur le Bloc D et la liste des projets et financements actuellement adoptés (page 8), on mentionne que le projet des 2 glaces n'y apparait pas. Il apparait plutôt à la page 12, dans les projets de priorité de 1. Ce projet n'a vu aucune progression à ce jour, le financement de 20 M$ n'ayant pas été confirmé. Il aurait été souhaité que l'administration puisse débuter certaines actions dès l'été 2026, considérant que l'aréna est actuellement en fin de vie utile.

Toujours concernant le Bloc D, un questionnement est soulevé relativement à des investissements faits au Pôle d'excellence du parc Sans-Cartier vs la possible relocalisation et aux décisions prises. Les investissements ont été faits, dans l'attente d'une décision du conseil municipal pour la suite du projet pour maintien de l'actif, avec explications sur les montants identifiés dans le cadre du Plan d'intervention suivant le Plan directeur. Une mise à jour est prévue en 2027. On soulève un manque de transparence, considérant les informations diffusées dans le journal pour ce projet.

Monsieur le conseiller Marc Carrière quitte son siège à 12 h 10.

On mentionne de nouveau que le nombre de projets (page 16) dépasse la capacité financière de la Ville, ajoutant que certains projets n'y apparaissent pas (pôle de cyber sécurité et agroalimentaire au nord de l'autoroute 50). Un questionnement est soulevé relativement au Tramway, des précisions sont données par l'administration pour ce projet. Avec l'apport de financement, le projet de Tramway est intéressant pour la Ville. Il sera important d'avoir un débat dans ce dossier, pour discuter notamment de la capacité de financement.

Un point d'ordre est demandé pour mettre fin aux discussions, nommant l'absence de réponses politiques.

Un questionnement est soulevé quant aux choix déchirants faits dans le budget présenté, indiquant qu'il faudra pouvoir dire non à certains projets. Il est souhaité que ces discussions soient faites de façon transparente et publique.

Relativement aux recommandations formulées pour le PDRC, un questionnement est soulevé en ce qui a trait aux choix proposés vs les autres besoins, en raison du manque de capacité actuelle de la Ville. On mentionne que si cette décision n'est pas prise au budget 2027, les liens proposés seront en jeu, considérant qu'il n'a pas non plus été prévu en 2025 et en 2026.

Suivant une nouvelle demande à cet effet, les discussions prennent fin.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 12 h 23.

Messieurs Thierry Clément, Luc St-Arnaud, Claude Martin, Bob Rioux, mesdames Jacynthe Matteau et Nadine Lafond quittent la rencontre.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 à 14 h 08.

Monsieur le conseiller Marc Carrière reprend son siège à 14 h 08.

RT20261105-P6 **PLAN DÉCENNAL FINANCIER 2027-2036**

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

L'objectif de la présentation est de présenter les résultats de la projection de la situation financière pour 2027-2036.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur Richard Kouamé et madame Renée Guénette sont remerciés pour tout le travail réalisé, au nom du conseil municipal.

Relativement à la page 9, le travail doit se poursuivre pour minimiser l'impact sur les citoyens. Le rapport sur la révision du PFLT vient donner de nouvelles opportunités, qui devront être analysées.

Pour les hausses envisagées pour les 10 prochaines années, on mentionne que les demandes du Bloc D ne sont pas incluses à la page 9. On explique que le plan décennal est un outil administratif, que des décisions politiques devront être prises sur ce qui sera fait ou reporté au sein du Bloc D. Un questionnement est soulevé pour savoir quelle sera la stratégie pour le budget 2028, considérant la hausse limitée de taxes proposée cette année. On réitère qu'il y aura des chantiers d'optimisation et que le travail se poursuivra pour trouver des stratégies structurantes, en priorisant le service aux citoyens et l'efficience.

Un retour est fait sur la page 5, concernant les hypothèses du Plan décennal. On nomme qu'un travail avait été fait pour avoir une vision claire du mandat du service de développement économique. Il serait souhaité que le Plan décennal puisse refléter les projections en fonction des orientations qui avaient été données. On demande si les hypothèses présentées sont réalistes. La projection présentée est en fonction des données historiques et que depuis cette année, on travaille sur de nouvelles stratégies. Des changements et ses ajustements pourront être présentés lors du prochain Plan décennal.

Concernant la projection de la situation financière (page 9), on note que les surplus projetés demeurent sensiblement les mêmes que dans les anciens plans décennaux. En réponse, des explications sur la page 10 sont présentées.

Toujours à la page 9, on demande s'il est possible d'avoir le calcul du déficit advenant que les taux de 3 et 4 % soient maintenus. On explique que le 6,2 et le 7,2 % sont les taux qui devraient être appliqués pour ne pas avoir de déficit.

En cherchant à la limiter le taux de taxes, on demande si la Ville n'est pas en train de créer un choc fiscal pour les prochaines générations. L'administration fournit toute l'information relative à une prise de décision éclairée, pour décision par le conseil municipal. On répond qu'il sera plutôt souhaité de minimiser l'impact, pour étaler la hausse.

On confirme que la dette serait augmentée, selon les projets déjà approuvés par le conseil, en plus de l'augmentation du déficit, si les taux de 3 et 4 % sont appliqués. On demande quel serait le déficit, sans endettement, avec des taux de 3 et 4 % si on payait comptant. Des précisions sur la question sont demandées, afin de permettre les vérifications requises. On explique que le service de la dette n'est pas utilisé pour équilibrer le budget.

Un vote est tenu afin de décider du moment de présentation des recommandations, pour la tenue ce même jour ou contre.

POUR	**CONTRE**
Mme Caroline Murray	Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette
Mme Rachel M. Deslauriers	Mme Sonia Ben-Arfa
Mme Isabelle N. Miron	Mme Bettyna Bélizaire
Mme Catherine Craig-St-Louis	M. Adrian Corbo
M. Vincent Roy	M. Steve Moran
	Mme Isabelle Cousineau
	Mme Julie Bélisle
	Mme Tiffany-Lee Norris Parent
	M. Marc Carrière
	M. Luc Chénier
	Mme Chloé Bourgeois
	M. Timmy D. Jutras
	M. Jean Lessard
	M. Michael Korhonen
	M. Edmond Leclerc

Aux deux tiers des voix (15-5), l'horaire initial est maintenu, les recommandations seront donc présentées le 6 novembre 2026.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h.

_____

Me Véronique Denis
Greffière
Service du greffe